FONDS DE SOLIDARITÉ

LE FONDS DE SOLIDARITÉ AÉSIO MUTUELLE ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS EN CAS DE DIFFICULTÉS PONCTUELLES.

Vous bénéficiez de la complémentaire santé ELIOR et vos ressources ne vous permettent pas de faire face à certaines dépenses de soins de santé? Vous pouvez solliciter le fonds de solidarité de notre assureur santé et prévoyance pour une éventuelle aide financière ponctuelle (sous conditions).



VOS MOYENS DE CONTACTS:





LE FONDS DE SOLIDARITÉ, COMMENT ÇA MARCHE? UNE DÉMARCHE SIMPLE EN QUELQUES ÉTAPES



VOUS CONTACTEZ

le service action sociale AÉSIO mutuelle par mail à fondsocial@aesio.fr ou par téléphone au 04 66 29 39 32



VOUS COMPLÉTEZ

le formulaire adressé par le service action sociale



VOUS RETOURNEZ

ce formulaire au service action sociale AÉSIO mutuelle avec les justificatifs demandés



VOTRE DOSSIER

est présenté à la commission sociale d'AÉSIO mutuelle



VOUS ÊTES INFORMÉ(E)

de la décision prise



VOUS RECEVEZ LE RÈGLEMENT

de l'aide en cas de décision positive et sur présentation de votre facture de prestation

PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT DE VOTRE SERVICE ACTION SOCIALE

- Un service constitué d'une équipe de spécialistes qui réceptionne et instruit les demandes en toute bienveillance et confidentialité.
- Une écoute attentive et une orientation vers les organismes compétents en lien avec votre problématique.

La Commission, constituée par des élus bénévoles adhérents de la mutuelle :

- étudie les demandes en tout anonymat,
- se base sur des critères objectifs pour évaluer, en toute équité, chaque situation et décider de l'attribution d'une aide qui reste exceptionnelle.

Elle est souveraine dans ses décisions.



CETTE AIDE PEUT VOUS PERMETTRE:

- De financer des prestations et soins en lien avec la santé :
- dentaire
- frais hospitaliers
- appareillages et équipements techniques
- handicap et autonomie
- médecines douces
- aides spécifiques cancer
- ...
- De maintenir votre complémentaire santé, grâce à une aide exceptionnelle pour le paiement des cotisations que vous acquittez vous-même.

VOUS ÊTES TOUCHÉ(E) PAR UN CANCER

Vous êtes touché(e) par un cancer, notre fonds de solidarité peut vous accorder une aide exceptionnelle.

Vous pourrez ainsi bénéficier de prestations et soins de supports essentiels à votre bien-être et votre santé, et à l'accompagnement de vos proches.









lingerie adaptée

e ca

prothèse séances capillaire thér

séances d'arts séances de thérapie diététique



séances de sophrologie



séances de sport adapté



accompagnement psychologique



DISPOSITIF SPÉCIFIQUE 2022 AÉSIO MUTUELLE

AÉSIO mutuelle, assureur des régimes collectifs santé et prévoyance du Groupe ELIOR, a mis en place un dispositif spécifique de soutien aux adhérents aidants et, vous propose un accompagnement financier dédié.

SOUTIEN AUX ADHÉRENTS AIDANTS DISPOSITIFS CESU AIDE À DOMICILE.

VOUS PRENEZ SOIN DE VOS PROCHES AU QUOTIDIEN, NOUS VOUS APPORTONS UN COUP DE POUCE!

Parce que prendre soin de vous est essentiel, nous mettons à votre disposition des chèques CESU pour financer des heures d'aide à domicile. Vous pourrez ainsi en profiter pour vous occuper de vous: aller chez le médecin, pratiquer une activité... tout simplement prendre du temps pour vous.

En tant qu'aidant, en complétant ce formulaire, vous recevrez 8 chèques CESU préfinancés de 10 € chacun pour vous octroyer du temps personnel.



À QUOI SERVENT CES CHÈQUES CESU PRÉFINANCÉS?

Le chèque CESU est un titre de paiement pour vous permettre de rémunérer une aide à domicile qui vient prendre soin de votre proche. Vous pouvez l'utiliser pour régler directement:

- La facture d'une association ou d'une entreprise prestataire agréée qui salarie votre aide à domicile.
- Votre aide à domicile si vous êtes particulier-employeur: que vous ayez recruté votre aide à domicile seul ou par l'intermédiaire d'une association ou une entreprise mandataire. En parallèle, vous déclarez et réglez les charges patronales au CNCESU.

Ce dispositif utilise les CESU DOMALIN émis par Natixis Intertitres, organisme agréé par la DGE.



COMMENT LES UTILISER?

Les chèques CESU préfinancés sont disponibles sous deux formes:

- Le format papier : vous recevez un chéquier que vous pouvez utiliser pour régler « physiquement » votre service d'aide à domicile, en totalité ou en complément d'un autre moyen de paiement;
- Le format dématérialisé: vous avez accès à un compte sur le site CESU DOMALIN, à partir duquel vous pouvez directement effectuer le règlement sur le compte bancaire de votre intervenant

Vous choisissez l'option qui vous convient le mieux!





CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR LE FORMULAIRE À COMPLÉTER

- 1. Rapprochez-vous de notre service action sociale, par mail à fondsocial@aesio.fr ou par téléphone au 04 66 29 39 32, afin d'obtenir le formulaire de demande.
- 2. Complétez le formulaire et retournez-le accompagné des deux justificatifs demandés soit par mail à fondsocial@aesio.fr, soit par courrier à AÉSIO mutuelle Département des fonds sociaux 393 Rue de l'Hostellerie Ville Active TSA 50002 30018 Nîmes Cedex 09.
- 3. À réception de votre dossier, et après traitement, nous commandons vos chèques CESU nominatifs et vous les transmettons par courrier.
- 4. Une fois en votre possession, vous pouvez les utiliser quand vous le souhaitez.

Ce soutien est un dispositif du fonds de solidarité AÉSIO mutuelle, soumis à conditions de ressources. Vous pouvez en bénéficier pour toute demande réalisée entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 (les chèques CESU sont utilisables jusqu'au 31/01/2023), dans la limite de la dotation financière associée au dispositif.

